



63^e session du Conseil des droits de l'Homme

Dialogue interactif avec la mission d'établissement des faits sur le Soudan

Intervention du Luxembourg

7 septembre 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Nous demeurons profondément alarmés par la situation au Soudan. La Mission internationale indépendante d'établissement des faits conclut que les Forces armées soudanaises comme les Forces de soutien rapide ont mené des attaques de drones ayant frappé des civils et des infrastructures protégées.

Alors que l'attention publique semble être portée davantage sur le Darfour et El Fasher, nous restons également préoccupés par les attaques répétées contre El Obeid, qui ont gravement affecté l'accès à l'eau, à l'électricité et aux soins de santé, comme cela a été souligné lors du débat urgent en juin devant ce Conseil.

Le rapport illustre par ailleurs que des réseaux de soutien extérieur continuent d'alimenter le conflit par des transferts d'armes, de drones, de personnel et d'assistance militaire. Face à cette situation préoccupante, nous réitérons notre appel au plein respect de l'embargo sur les armes au Darfour et soutenons les efforts visant à renforcer la traçabilité des transferts d'armes et les sanctions ciblées contre les responsables.

Enfin, aucune paix durable ne sera possible sans justice. Nous soutenons les efforts de documentation et de préservation des preuves, ainsi que la lutte contre l'impunité à tous les niveaux de responsabilité.

Je vous remercie.

206 mots